

Pourquoi adapter son logement ?

La perte d'autonomie ou de mobilité, liée à l'âge ou à un handicap, peut rendre le logement difficile à vivre. Anticiper ces évolutions grâce à des aménagements permet de préserver sa qualité de vie.

Adapter c'est : faciliter les gestes du quotidien, prévenir les chutes et accidents domestiques. Ces aménagements peuvent être soutenus financièrement grâce à des aides et subventions adaptées à votre situation.

Exemples de travaux

- Remplacement de la baignoire en douche
- Mise en place de lavabo PMR*
- Réhaussement des WC
- Motorisation des volets
- Installation d'un monte-escalier
- Élargissement des portes
- Installations de mains courantes
- Création d'une extension pour créer un espace adapté PMR (chambre, salle de bain)
- ...



Qui peut en bénéficier ?



Personnes de 60 ans ou +



Personnes en situation de handicap



Obtention d'aides sous conditions de ressources**



Résider en France (métropole et Outre-Mer)

*PMR : Personne à Mobilité Réduite

**Consulter les plafonds de revenus pour 2025 sur notre site internet www.soliha-bretagne.fr

L'accompagnement SOLIHA Bretagne

Nous vous accompagnons, que vous rencontriez déjà des difficultés ou que vous souhaitiez anticiper l'avenir.

Ensemble, nous concevons un projet d'aménagement sur mesure, adapté à vos besoins.

Notre équipe regroupe des professionnels qualifiés : ergothérapeutes, techniciens, conseillers financiers et administratifs.

5 étapes



1. Définition de mon projet

Votre conseiller évalue votre éligibilité et échange avec vous sur vos besoins.



2. Visite à domicile

Réalisation d'un diagnostic à votre domicile par un ergothérapeute SOLIHA ou un technicien spécialisé.



3. Instruction des dossiers

Votre conseiller vérifie vos devis, élabore un plan de financement prévisionnel et prépare puis dépose votre dossier auprès des financeurs.



4. Accord des subventions

Vous pouvez désormais commencer vos travaux.



5. Versement des subventions

Après vérification de la conformité de vos travaux, recevez le paiement de vos subventions.



Cas concret



Pour anticiper une éventuelle perte d'autonomie, Mme S. a fait adapter sa salle de bain afin de préserver son confort et sa sécurité au quotidien. Elle a bénéficié d'une subvention couvrant 70 % du coût des travaux HT avec MaPrimeAdapt'.

Travaux réalisés :

- Installation d'une douche à l'italienne
- Remplacement du lavabo par des équipements adaptés
- Plomberie, électricité et revêtements

Montant des travaux HT : 8 500 €

Montant des travaux TTC : 9 350 €

Subvention ANAH : 5 950 €

Reste à charge TTC : 3 400 €

Où nous trouver ?

VANNES

8 Avenue Edgar Degas
56000 - VANNES
contact56@solihha-bretagne.fr

RENNES

22 rue Poullain Duparc
35000 - RENNES
contact35@solihha-bretagne.fr

PLÉRIN

4 Avenue du Chalutier Sans
Pitié, 22190 - PLÉRIN
contact22@solihha-bretagne.fr

BREST

305 rue Jurien de la Gravière
29200 - BREST
contact29@solihha-bretagne.fr

QUIMPER

41 rue de Pen Ar Steir
29000 - QUIMPER
contact29@solihha-bretagne.fr

MORLAIX

13 rue de Kerfraval
29600 - MORLAIX
contact29@solihha-bretagne.fr

SOLIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

BRETAGNE

Contactez-nous au
02 56 69 00 16

www.solihha-bretagne.fr



SOLIHA en Bretagne vous
accompagne aussi sur

- ↳ L'amélioration de votre habitat
- ↳ La conduite de projets de territoire
- ↳ L'accompagnement social
- ↳ La gestion locative (SOLIHA AIS)
- ↳ La création de logements solidaires (SOLIHA BLI)



Imprimé par Chère Imprimerie - Septembre 2025

SOLIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

BRETAGNE



ADAPTER SON LOGEMENT

avec l'accompagnement SOLIHA